36. Les changements considérables survenus en République démocratique du Congo font ressortir l'importance d'une transition démocratique pacifique et de la mise en place d'une administration provisoire à base large. Nous croyons qu'il importe d'aider les nouvelles autorités à réussir la transition vers un gouvernement élu, de promouvoir le respect des droits de la personne, de répondre aux besoins urgents d'ordre humanitaire et de faciliter le renouveau économique. Nous nous réjouissons à l'idée de coopérer étroitement à ces fins avec les autres pays donateurs, les Nations Unies, l'Organisation de l'unité africaine (OUA), les institutions financières internationales et les leaders régionaux. Nos gouvernements seront prêts à aider à la reconstruction des institutions nationales dans la mesure où les nouvelles autorités se montreront attachées aux réformes démocratiques, ce qui comprend la tenue d'élections, l'adoption de politiques économiques saines, la gestion responsable des affaires publiques et le respect des droits de la personne, y compris la protection des réfugiés.

République du Congo (Brazzaville)

37. Profondément inquiets de la situation au Congo, nous demandons à toutes les parties de mettre un terme aux hostilités et d'unir leurs efforts en vue de la restauration de la paix civile et de la réconciliation nationale. Nous soutenons sans réserve la médiation du Président Bongo du Gabon et du Représentant spécial des Nations Unies et de l'OUA, M. Mohamed Shanoun. Nous nous opposons fermement à toute tentative visant à résoudre les différends politiques par le recours à la force, y compris le renversement par les armes du gouvernement constitutionnel. L'avenir du Congo dépend d'une solution politique permanente qui respecte le processus démocratique et mène à des élections présidentielles dans les meilleurs délais.

Haïti

38. Les progrès accomplis par suite du déploiement de la Mission de soutien des Nations Unies à Haïti (MISNUHA) soulignent la nécessité de continuer d'apporter une aide internationale à ce pays, afin de maintenir la stabilité et de promouvoir la démocratisation et le développement économique. Nous prendrons acte des nouvelles recommandations du Secrétaire général quant à la nature de la présence internationale en Haïti après l'expiration du mandat de la présente mission. Nous demandons à Haïti de poursuivre résolument la mise en oeuvre de son programme de modernisation économique.

Afghanistan

39. Notant les événements récents en Afghanistan, nous demandons à toutes les parties afghanes de cesser les combats et de collaborer en vue de la formation d'un gouvernement central à base large et pleinement représentatif, qui protège les droits de tous les Afghans et honore les engagements internationaux de l'Afghanistan. Compte tenu des risques de